Zeitschrift: The Swiss observer: the journal of the Federation of Swiss Societies in

the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1948)

Heft: 1093

Artikel: Discours tenu par Monsieur M. Petitpierre

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-693152

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DISCOURS TENU PAR MONSIEUR M. PETITPIERRE, Conseiller Fédéral, lors de la Journée des Suisses à l'Etranger à Interlaken.

Mes chers compatriotes,

Le programme de cette journée fait mention d'un exposé du chef du Département politique sous le titre général : De la représentation au pays des intérêts des Suisses à l'étranger.

Or mon propos n'est pas de vous exposer aujourd'hui sous ses aspects multiples un problème vaste, intéressant et aussi, je le sais, urgent. Je vous avoue, en toute simplicité, que je ne suis pas encore arrivé à me faire une opinion précise sur les solutions à envisager pour rendre toujours plus étroits, plus vivants et plus efficaces les liens qui doivent attacher les Suisses établis à l'étranger à leur patrie. Aussi voudrais-je me borner à vous dire maintenant que toutes les propositions et les suggestions qui ont été faites au cours de ces dernières années, et encore hier et aujourd'hui, seront examinées avec le soin le plus attentif, et que j'espère pouvoir contribuer à réaliser celles qu'il serait possible de retenir.

Actuellement, comme vous le savez, la sauvegarde des intérêts des Suisses de l'étranger est assurée dans notre pays par un certain nombre d'organismes officiels, semi-officiels et privés. En particulier, les différents bureaux de l'administration fédérale sont au service de nos compatriotes résidant à l'étranger comme ils le sont pour les Suisses établis dans le pays. Mais l'administration ne peut pas donner satisfaction à tout le monde et les Suisses de l'étranger ont parfois formulé des critiques et des griefs envers les autorités fédérales. Certains d'entre eux ont le sentiment que les autorités fédérales ne leur témoignent pas suffisamment d'intérêt et que les problèmes concernant nos compatriotes de l'étranger sont négligés. Ces critiques ne nous sont pas indifférentes, mais je crois pouvoir affirmer qu'elles ne sont en général pas fondées.

Les autorités suisses et les représentations diplomatiques et consulaires suisses à l'étranger s'occupent avec diligence et sollicitude des problèmes multiples qui vous intéressent. Si elles ne sont pas toujours à même de les résoudre d'une manière qui puisse vous satisfaire, cela est dû, non pas à de la mauvaise volonté, mais aux circonstances.

Parmi les autorités fédérales, le Département politique, qui est chargé de la représentation des intérêts suisses hors du pays, considère comme une de ses tâches les plus belles de s'occuper de nos nombreuses colonies dispersées dans le monde entier. Il n'est pas seul dans l'accomplissement de ce devoir: l'Office chargé des questions relatives aux Suisses de l'étranger, les sections compétentes de l'Office des arts et métiers, l'Office des assurances sociales et d'autres organes de la Confédération s'occupent de questions d'une grande importance pour les Suisses de l'étranger. Mais c'est le Département politique qui, par ses représentants dans les divers pays, est avant tout appelé à connaître les préoccupations de nos compatriotes résidant hors de la patrie et à veiller à ce que leur bienêtre et leur protection soient assurés dans la mesure du possible. Il est conscient de l'importance de cette tâche et il accepte toutes les responsabilités.

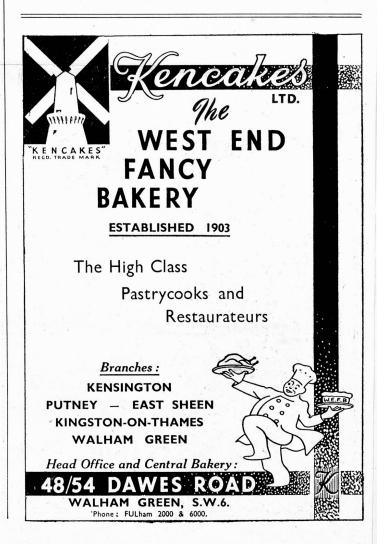
Aussi est-il apparu nécessaire de combler ce qui me semble une lacune et, d'une part, de chercher à faciliter les contacts entre les Suisses de l'étranger de passage dans notre pays et les autorités, et, d'autre part, d'étudier d'une manière plus systématique que jusqu'à présent tous les problèmes qui intéressent et concernent les Suisses de l'étranger. C'est pourquoi, il y a quelques semaines, j'ai chargé un de mes collaborateurs, attaché à la Division des affaires administratives, de créer un bureau qui sera à la disposition des Suisses de passage et qui s'occupera d'une manière générale des Suisses de l'étranger.

Il ne s'agit pas de créer une nouvelle administration, ni d'empiéter en quoi que ce soit sur les attributions d'autres services, soit du Département politique,

soit d'autres Départements.

Il ne s'agit pas davantage d'enlever aux consuls une partie de leur activité. Ils continueront comme ils l'ont fait jusqu'à présent, en général avec tant de compétence et de dévouement, à s'occuper des problèmes qui intéressent telle ou telle colonie.

Enfin et surtout, il n'est pas question que ce service se substitue au Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique. Si jamais une institution a fait ses preuves, s'est imposée comme une nécessité, c'est bien le Secrétariat des Suisses à l'étranger. C'est lui qui a su maintenir vivants les liens qui attachent nos colonies au pays. Il a la confiance, non seulement des Suisses de l'étranger, mais encore celle, totale, des autorités. C'est qu'aussi il a trouvé une âme qui l'anime, qui a su en faire ce qu'il est aujour-



d'hui, et je suis heureux de pouvoir ici dire à Melle Alice Briod, qui depuis plus de vingt-cinq ans s'est donnée de tout son cœur et avec toute son intelligence à cette tâche magnifique, la reconnaissance du pays.

Non, ce nouveau service devra commencer par faire le point, par rechercher de quelle manière ce qui existe déjà peut être développé ou complété dans le double intérêt de nos colonies et du pays. Je lui demande d'être aussi peu bureaucratique que possible, de faire preuve d'esprit critique et d'imagination. C'est un essai. L'avenir dira si cette innovation répond à une nécessité.

Cette année, la Journée des Suisses de l'étranger coïncide avec la célébration du Centenaire de la Constitution fédérale de 1848. Demain, dans les quatre langues nationales, vous entendrez des orateurs dire toutes les raisons que nous avons d'être reconnaissants à ceux qui, il y a un siècle, ont donné à notre pays la charte fondamentale qui en a fait ce qu'il est aujour-d'hui.

Oeuvre de sagesse et de modération, la Constitution de 1848 a consacré des principes qui aujourd'hui sont encore valables. En faisant de la Suisse une nation, elle a crée l'unité nécessaire, en respectant la diversité des cantons. Elle a assuré les libertés individuelles, sans lesquelles un homme n'est pas un citoyen. En considérant la neutralité comme la garantie la plus efficace de l'indépendance du pays, elle est restée fidèle au conseil que Nicolas de Flue donnait aux Confédérés à la Diète de Stans, de ne pas se mêler aux disputes des autres peuples. Mais les Suisses n'ont jamais considéré ce conseil comme signifiant qu'ils devaient se replier sur eux-mêmes, élever sur leurs frontières une



muraille qui les protégerait contre le reste du monde. Au contraire, ils ont toujours eu conscience qu'ils n'étaient petite partie d'un plus grand tout et que, à l'étroit dans les limites de leur territoire, ils devaient chercher à établir des relations et des contacts avec les autres peuples.

Pendant longtemps et jusqu'au début du 19e siècle, ces relations ont été militaires. Si la Suisse, pour vivre en paix avec elle-même et avec ses voisins, n'a plus voulu se mêler de leurs querelles, ce n'était ni par peur de se battre, ni par inertie, et le service étranger a permis à nos ancêtres de faire valoir leurs qualités de courage et d'inscrire des pages glorieuses sous le double signe : honneur et fidélité.

Aujourd'hui, nos relations avec l'étranger ont des formes multiples. Nous entretenons des rapports officiels et diplomatiques avec presque tous les gouvernements du monde et nous pouvons nous féliciter de n'avoir avec aucun d'eux de graves différends. Notre statut de neutralité perpétuelle nous interdisant toute alliance politique et militaire, l'histoire de nos relations extérieures est, en somme, depuis près d'un siècle celle du développement de nos échanges commerciaux et financiers avec les autres pays.

Sans doute, à différentes reprises, la Suisse a senti peser sur elle des menaces. Plusieurs fois, dans la seconde moitié du 19e siècle, elle a été l'objet de la sollicitude intéressée des grandes Puissances, qui lui en voulaient de ne pas se soumettre docilement à leurs désirs ou à leurs injonctions. Dans un passé plus récent, elle a été effleurée politiquement et gravement atteinte économique et financièrement par les différends qui s'élevaient entre ses voisins et par les guerres dans lesquelles ils furent entraînés si cruellement. Mais ces menaces et ces dangers n'ont fait que renforcer sa volonté d'indépendance. Cette volonté s'est manifestée activement par les sacrifices auxquels notre peuple a consenti pour sa défense nationale et pour garder et développer une armée qui soit en tout temps prête à protéger le pays contre tout agresseur. Ces sacrifices, si lourds qu'ils soient, la Suisse continuera à les faire.

Mais si les Suisses sont décidés à rester en dehors des guerres des autres nations, ils n'ont pas renoncé pour autant à se mêler aux peuples étrangers. Ils ne considèrent pas l'étranger comme un ennemi. Ils sont plutôt enclins à voir en lui un ami possible, avec lequel ils pourront établir des relations et s'entendre. Ils ne lui demandent qu'une chose, c'est de ne pas s'immiscer dans leurs affaires intérieures.

Ainsi sur le plan économique, nous nous efforcerons de maintenir et de développer nos relations avec tous les pays — et nous continuerons à contribuer, dans les limites de nos forces, à la reconstruction des pays de l'Europe si durement atteints par la guerre. Car, résolus à garder notre indépendance, nous savons aussi qu'aujourd'hui tous les Etats sont solidaires et que sans un effort collectif, ils ne retrouveront pas la prospérité qu'ils ont perdue.

Nous cherchons aussi à multiplier les échanges culturels. Ce sont eux qui permettraient la compréhension réciproque, sans laquelle la confiance détruite ne renaîtra jamais.

La Suisse a le privilège de participer à trois cultures. Elle tient à avoir dans ce domaine le plus d'échanges possible avec le plus grand nombre de pays possible. Depuis la fin de la guerre, nous avons fait un grand effort dans cette direction. Cet effort se heurte au grand obstacle idéologique qui divise si tragiquement le monde actuel et qui s'oppose même aux échanges désintéressés dans le domaine de l'art, de la science et de la culture.

Mais les contacts les plus vivants avec l'étranger, avec les autres peuples, c'est vous, mes chers compatriotes, qui les assurez. C'est par vous que la Suisse est présente un peu partout dans le monde : non seulement dans les pays voisins ou relativement proches, mais au delà des mers.

Vous avez quitté la Suisse pour des raisons diverses, mais vous ne vous êtes pas détournés d'elle. Votre départ n'a pas été un abandon. Vous avez simplement répondu à l'appel de votre destinée. Vous avez trouvé ailleurs le lieu où votre existence devait se dérouler, où votre activité devait s'exercer. Vous avez souvent lutté et peiné pour devenir ce que vous êtes. Dans les temps troublés qui sont ceux de ce siècle, vous avez été atteints par les difficultés et les souffrances des pays où vous êtes établis, alors qu'ici peut-être votre vie aurait été plus facile et plus paisible. Il est normal qu'un Suisse à l'étranger subisse l'influence du milieu dans lequel il vit. Le climat, les mœurs, les habitudes, d'autres conceptions de la vie et des choses agiront sur lui. Et c'est bien ainsi. Sans une adaptation nécessaire, la vie à l'étranger serait un exil. Il est naturel d'aimer le pays où l'on a choisi de vivre. l'essentiel est que vous soyez restés fidèles, que votre patrie soit demeurée vivante dans vos mémoires, dans vos esprits et dans vos cœurs.

Et ce n'est pas sans éprouver un sentiment de gratitude à leur égard que je salue ici, à côté des Suisses d'Europe, les Suisses d'outre-mer: vingt venus d'Amérique du Nord, quinze d'Amérique du Sud, douze d'Afrique, et plusieurs d'Asie, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Votre présence à tous, ici, est le témoignage émouvant de votre fidélité.

Je crois qu'aujourd'hui plus que jamais les Suisses de l'étranger ont une triple tâche à accomplir.

Celle d'abord de garder intacte en eux cette vertu fondamentale qui a donné sa force à notre démocratie suisse et qui fait qu'un homme est réellement libre : le sens de sa responsabilité personnelle envers son pays et envers ses semblables et dans l'exercice de sa profession ou de son métier. Il suffit pour cela que vous restiez ce que vous êtes. Nous savons que c'est par cette vertu que vous avez su donner à la Suisse, là où vous êtes, la position qu'elle a.

Mais vous pouvez aussi, aujourd'hui plus que jamais, dans un temps où règnent la méfiance et l'hostilité, où la vie des peuples est devenue précaire,

Drink delicious

Ovaltine

Health & Fitness

servir votre pays en expliquant autour de vous nos problèmes, nos difficultés, ce que nous nous efforçons d'être, notre politique et ses motifs, les principes auxquels nous sommes attachés.

Et enfin, vous avez, je crois, beaucoup à nous enseigner. La guerre, en nous épargnant, a créé entre nous et les autres peuples des différences auxquelles nous ne sommes pas toujours assez sensibles. Si nous sommes en général prêts à secourir ceux qui souffrent, nous avons parfois de la peine à comprendre les difficultés qui pèsent sur les autres peuples. Si notre cœur est tendre, nos jugements sont souvent sévères et sommaires. Il y a un effort de compréhension que nous avons de la peine à accomplir. Il nous arrive d'oublier qu'avant de juger un acte, il faut en chercher l'explication et les mobiles qui l'ont inspiré. La générosité de l'esprit doit s'ajouter à celle du cœur. Or vous partagez les difficultés des peuples au milieu desquels vous vivez : ces difficultés sont les vôtres. Nous avons beaucoup à apprendre de vous.

Hier et ce matin, vous avez traité le sujet qui est peut-être le plus important de tous : celui de l'avenir de la jeunesse suisse à l'étranger. Il est heureux que les représentants de cette jeunesse aient pu eux-mêmes discuter de son avenir. "Tout pays est le pays de sa jeunesse." Il ne faut pas que cette jeunesse suisse soit enlevée à notre pays. C'est d'elle que dépend l'avenir de nos colonies. Il n'y a pas de question pour la solution de laquelle une collaboration étroite entre les autorités, le Secrétariat des Suisses à l'étranger et les colonies soit plus nécessaire. Il faudrait créer un



With Maggis Aspic Jelly valuable additions may be made to war-time menus. From meat, fish and vegetable "left-overs" attractive supplementary dishes can be contrived.

INVALID ASPIC

Maggis Aspic Jelly in a small mould daintily served with two or three small strips of toast will be a welcome change from "beef tea."

FISH ASPIC

Cod or Salmon remaining from the boiled fish can be used, also prawns or shrimps. Fill the mould 2 full and when nearly set put in the flakes of fish and fill up.

MEAT ASPIC

Cooked fresh sausage meat or meat left over from the joints may be used minced. Drop the meat into the jelly before setting and serve with a little watercress or cress.

ASPIC SANDWICHES

Spread the slices of bread with margarine and then with a thin layer of jelly. Add grated cheese, watercress, mustard and cress, meat or fish paste.

JELLIED BEEF SOUP



A rich jellied beef soup may be made instantly with the addition of boiling water.



MAGGIS ASPIC JELLY

FREE SAMPLE.—Send 1d. stamp for free sample of Maggis Aspic Jelly.

Apply MARBER & CO. (Food Products) Ltd., 6 & 7, St. George's Lane, London, E.C.3

mouvement pour permettre à tout jeune Suisse de venir — ne fût — ce que pendant quelques semaines — faire la découverte de son pays. Ce contact est nécessaire pour que la patrie lointaine pour lui ne soit pas une abstraction, mais devienne une réalité, pour qu'il sente que ce pays, dont ses parents lui ont parlé, est sa patrie.

La patrie, ce n'est pas seulement la terre à laquelle on est attaché parce qu'on y est né, parce qu'on y a vécu, parce qu'on aime ses paysages familiers, avec leurs lacs, leurs collines, leurs cités et leurs villages, leurs montagnes, parce qu'on connaît son histoire avec ses lumières et ses ombres, et qu'on en est légitimement fier. La patrie, c'est aussi — et je dirais surtout l'ensemble des hommes et des femmes avec lesquels on se sent uni par les liens étroits d'une même origine, par un destin commun, par la possession d'un patrimoine qui est le patrimoine de tous. Au delà de la famille, la patrie c'est le lien qui vous attache à d'autres hommes, qui fait qu'on forme avec eux une communauté. Ceux qui sont demeurés au pays constituent une masse compacte, mais ceux qui sont partis ne sont pas devenus des étrangers; ils restent membres de la communauté. On ne les voit plus. Ils ont disparu de nos regards. Mais on sait qu'ils ne sont pas tout à fait absents, qu'ils ont emporté avec eux le souvenir des paysages qu'ils ont quittés, qu'ils reviendront de temps en temps s'ils le peuvent, et qu'en attendant leur retour, on peut compter sur leur fidélité.

C'est cette patrie, la nôtre, la vôtre, qui doit être aussi celle de vos enfants, qu'à travers toutes les tribulations auxquelles la destinée nous soumettra encore, nous voulons aimer et servir de toutes nos forces.

Gang lueg d'Heimat a!
Va revoir ton beau Pays!
Va a vedere il tuo Paese!
Va a vera teis Pajais!............

.....and tell your English friends making holiday plans of the warm and sincere Welcome awaiting them in Switzerland.

Application for the "Basic Allowance" (maximum for adults £35.0.0., children under 16 £25.0.0.) should be made on the 16th of the month preceding the month of travel to the "Authorisation Office for Travel to Switzerland", 11c, Regent Street, S.W.1. (Office of the Swiss Bank Corporation where Travellers' Cheques and Swiss Money are obtainable).

Travel accommodation by Rail or Air should be applied for as early as possible.

For full particulars of fares and Services, please apply to:

SWISS FEDERAL RAILWAYS and SWISS STATE TRAVEL BUREAU,

IIB, REGENT STREET, LONDON - S.W.I.



C. KUNZLE LTD., FIVE WAYS, BIRMINGHAM, 15.